

## ASSEMBLEE COMMUNALE EXTRAORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> MARS 2018

L'assemblée communale de ce jour se déroule à l'Epicentre en présence de 60 citoyennes et citoyens sous la présidence de M. Stéphane Brosy. Elle a été publiée dans le Journal officiel No. 6 du 14 février 2018 et par tous-ménages.

Le président ouvre l'assemblée à 20 heures et donne lecture de l'ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Nomination des commissions communales :
  - a) Commission de vérification des comptes (3 membres)
  - b) Commission d'estimation (3 membres)
  - c) Commission de construction et aménagement du territoire (5 membres)
  - d) Commission des eaux (3 membres)
  - e) Commission d'école et du cercle scolaire (3 membres)
  - f) Commission culturelle (5 membres)
3. Divers

Le point f) est retiré de l'ordre du jour puisque cette commission est nommée par le conseil communal.

Cet ordre du jour est accepté.

Sont nommés scrutateurs : Jacqueline Zenger et Gabriel Nusbaumer (majorité 31)

### 1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée

La secrétaire communale ad intérim donne lecture du procès-verbal de l'assemblée communale du 7 décembre 2017 qui est accepté tel que rédigé.

### 2. Nomination des commissions communales

Le président rappelle que les bases légales pour la nomination des commissions sont les articles 47 et 48 du règlement communal d'organisation. Pour les élections, dans le cas où il y a autant de candidats que de postes à repourvoir, il y a élections tacites. Dans le cas contraire, il y a lieu de procéder au bulletin secret.

- a) *Commission de vérification des comptes (3 membres)*

Sont proposés : Dominique Nusbaumer, Peter Goepfert et Pierre-André Odiet. Il n'y a pas d'autres propositions, ils sont élus tacitement.

b) *Commission d'estimation (3 membres)*

Sont proposés : Myriam Joray, Jean-Louis Crevoiserat et André Odiet.  
Il n'y a pas d'autres propositions, ils sont élus tacitement.

c) *Commission de construction et aménagement du territoire (5 membres)*

Selon le cahier des charges de la commission, le conseiller communal responsable du dicastère en fait partie d'office et préside la commission.  
Il s'agit d'Hervé Froté.

Pour les 4 membres à élire, sont proposés : Stéphane Brosy, Florian Chételat, Bernard Guenat et Eric Schaller.

Olivier Keller présente sa candidature.

Il n'y a pas d'autres propositions. Comme il y a plus de candidats que de postes à pourvoir, il est passé au bulletin secret.

Bulletins délivrés : 60

Bulletins rentrés : 60

Sont nommés : Olivier Keller avec 55 voix  
Stéphane Brosy avec 54 voix  
Eric Schaller avec 47 voix  
Bernard Guenat avec 38 voix

Florian Chételat obtient 23 voix

d) *Commission des eaux (3 membres)*

Sont proposés : Gérald Chételat, Florian Chételat, Hervé Froté et Louis Buchwalder. Hervé Froté retire sa candidature.

Sont donc élus tacitement : Gérald Chételat, Florian Chételat et Louis Buchwalder.

e) *Commission d'école et du cercle scolaire (3 membres)*

Elle se compose de 7 membres : 3 membres pour Pleigne, 2 pour Mettembert et 2 pour Bourrignon.

Sont proposés : Lucille Nusbaumer, Jean-François Pape et Patrick Guenat. Il n'y a pas d'autres propositions, ils sont élus tacitement.

3. Divers

Le Président ouvre la discussion.

Blaise Guenat demande pourquoi dans les commissions communales sont nommés systématiquement les membres du Conseil communal. Il rappelle qu'il avait informé la commune de son intérêt pour siéger au sein de la commission des chemins et que jusqu'à ce jour il n'a pas reçu de réponse. Gérald Chételat répond que ces commissions ont été nommées au sein du Conseil communal. Le maire l'informe qu'il aura une réponse prochainement de la part du Conseil communal.

Philippe Keller constate qu'il en est de même pour la commission des pâturages. Le Président lui précise que pour modifier la nomination de ces commissions, il faut changer le Règlement d'organisation de la commune.

Jean-Louis Guenat fait remarquer que le chemin qui monte depuis derrière chez lui jusqu'au chemin de la Grand'Aidge aurait besoin d'un peu de chaille pour niveler les trous. Le Conseil communal en prend note.

Philippe Keller trouve aberrant que les 3 dicastères (pâturages, chemins et bourgeoisie) soient attribués au même conseiller. Le maire répond que la répartition des dicastères est de la compétence du Conseil communal.

Hervé Froté informe que la commission de construction aura beaucoup de travail sur le planche ; une nouvelle zone est à entreprendre et la nouvelle LAT force les communes à réduire leur zone constructible, toutefois on espère équiper cette nouvelle zone dans le courant de l'année prochaine. Les travaux du Creux-sur-la-Reuse sont en cours, ils devraient être réalisés jusqu'à fin mai, le but du Conseil communal est d'aménager au mieux cet endroit.

Le maire salue l'assemblée et remercie les élus des commissions. Il rappelle qu'il est à disposition des citoyens tous les lundis après-midi ou sur demande pour un entretien.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la discussion et lève l'assemblée à 21.10 h.

AU NOM DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE

Le président :  
  
Stéphane Brosy

La secrétaire a.i. :  
  
Myriam Joray